

Norbert FURRER

Description et « objectivation » des villes suisses dans le « Allgemeines Helvetisches, Eydgenössisches, oder Schweitzerisches Lexicon » (1747-1765) de Hans Jakob Leu

Hans Jakob Leu¹ retient et désigne comme « villes » (Städte) toutes les agglomérations qui, à un moment ou un autre, ont reçu le droit de s'appeler ainsi (voir tableau 2). Les « villes » s'opposent aux « bourgs » (Flecken), aux « villages » (Dörfer) ou aux « communes » (Gemeinden). Mais Leu a en tête ou à l'esprit une (autre) « image de la ville », un « objet-ville », méritant à proprement parler le nom de ville au moment où il publie son *Lexicon*. En interprétant les descriptions que Leu donne des « villes », notamment des « grandes villes » – villes dont le caractère urbain semble acquis – nous pouvons essayer de reconstituer cet « objet »

L'objet se situe entre la chose et le mot (ou le signe). Le sujet, en regardant des choses, en s'affrontant aux choses, les « objective » ; il les transforme dans son esprit en « objets » à double face : expression observable et contenu invisible. Les mots que le sujet prononce portent sur ces objets, fruits de l'expérience, et non pas sur des choses. Pour que deux sujets parlant la même langue se comprennent, il faut que leur objectivation du monde des choses se ressemblent, se recoupe partiellement (voir tableau 1).

Tableau 1 : Les niveaux du réel dans les sociétés humaines²

Niveaux du réel	Réalités	Pratiques
langue(s) ³	mots ⁴	discours (du sujet parlant) sur les objets
expérience(s) ⁵	objets ⁶	objectivation des choses (par le sujet) ⁷
existence	choses ⁸	être, vivre

¹ Sur Hans Jakob Leu (1689-1768) et sur son « Lexicon » voir ADB XVIII 467-469 ; Ott (1862) 19-21 ; DHBS IV 506 ; Cattani (1955) 26-27 ; Feller/Bonjour (1979) II 436-438 ; Häusler (1989) 8. Voir la bibliographie annexée au tableau 2.

² Voir Norbert Furrer, « Plus d'uniformité dans la langue des cultes » : la suppression des paroisses allemandes dans le canton de Vaud, 1805-1821, in *Créer un nouveau canton à l'ère des révolutions : Tessin et Vaud dans l'Europe napoléonienne 1798-1815*. Conception et conduite de la publication : Fabrizio Panzera, Elisabeth Salvi, Danièle Tosato-Rigo. Bellinzona : Bollettino Storico della Svizzera Italiana ; Prahins : Revue historique vaudoise, 2004, pp. (261-277) 263 note 12 : « Les mots ne portent pas sur des choses ; ce que nous disons ne se comprend qu'à partir d'une réalité « objectivée » (auparavant) par nous. Le regard ou point de vue du sujet crée des objets à double face : une expression observable et un contenu invisible. » ; cf. Norbert Furrer, *Was ist Geschichte ? Einführung in die historische Methode*. Zürich, 2003, pp. 27-35.

³ Ou autres systèmes de signes (plus ou moins complexes).

⁴ Ou signes. Les mots ou signes sont des objets faisant partie d'un système de signes, comportant un signifiant (expression) et un signifié (contenu).

⁵ Soit : perception, représentation.

⁶ Les objets comportent deux faces : une expression (visible, observable) et un contenu (invisible, inobservable).

⁷ Le sujet (humain), en percevant la réalité, « objective » les choses, c'est-à-dire, il transforme les choses en « objets ». Les mots désignent des objets et non des choses.

⁸ Choses anorganiques et êtres vivants (organismes).

Quant aux descriptions données dans le *Lexicon*, il faut signaler leur caractère volontairement sobre, et distant. Le rédacteur⁹ s'abstient de toute polémique ou de jugement de valeur que ce soit d'ordre confessionnel, politique ou linguistique. Il s'interdit également toute flatterie à l'égard des puissants. D'autre part, certains phénomènes – sans doute tabous – sont régulièrement passés sous silence, tels l'existence de bordels, de loges de francs-maçons, d'une délinquance ou violence quotidienne, de rivalités « banales » entre quartiers ou entre villes, d'attitudes et comportements méprisants de citadins à l'égard des campagnards. Une analyse plus fine du « discours » de Leu en dégagerait sans doute les « lacunes » (ce qui n'est pas dit), les « messages » (ce qui veut être dit), les « redondances » (ce qui doit être dit) et les « évidences » (ce qu'il est inutile de dire). Le taille des articles respecte généralement l'importance du sujet traité, telle qu'elle pouvait apparaître aux contemporains bien informés.

L'objet-ville de Leu est complexe. J'y distingue les dimensions ou aspects juridique, symbolique, écologique, géographique, politique, économique, historique, culturel, social (voir tableau 3).¹⁰ L'ordre des dimensions proposé ici n'est pas celui, quelque peu variable, des articles du *Lexicon*. Dans les articles consacrés aux villes importantes les aspects politiques (surtout institutionnels) et historiques occupent la plus grande place. De façon générale, les dimensions culturelles et sociales ne sont traitées que très marginalement.

Adresse de l'auteur :

Norbert Furrer

Chemin des Amourettes 11

CH-1510 Moudon

Tél. 0041 / (0)21 905'36'74

Courriel : n.furrer@bluewin.ch

⁹ Leu s'appuie sur le travail de nombreux auteurs et informateurs, mais s'occupe lui-même de la rédaction finale des articles. Il s'en tient à une ligne rédactionnelle qu'il s'est fixé lui-même dès le départ de l'entreprise.

¹⁰ Le découpage de l'objet en dimensions et la façon de désigner celles-ci est bien sûr actuel et non contemporain de Leu.